HAL open science

article (D-9) trois processus sociaux universels déterminants

Andre Moulin

▶ To cite this version:

Andre Moulin. article (D-9) trois processus sociaux universels déterminants. 2024, 10.58079/uj90 . hal-03494663v2

HAL Id: hal-03494663

https://univ-evry.hal.science/hal-03494663v2

Submitted on 28 Feb 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Distributed under a Creative Commons Attribution - ShareAlike 4.0 International License

article *(D-9) trois processus sociaux universels déterminants*

de Moulin André, université Evry, laboratoire CPN

Table des matières

Présentation et résumé de l'article....1
Les trois processus sociaux universels déterminants....2
Oppressions dans chaque processus....2
Genèse et perpétuation de ces trois processus....4
Genèse et perpétuation du capitalisme....5
Expropriation-appropriation initiale des moyens de production....5
Continuation de l'expropriation-appropriation des moyens de production....6
Production et reproduction de la force de travail....9
Que se passe t'il aujourd'hui ?....10
Patriarcat et domination masculine....11
Appartenance....14
Races et « racisation »....15
Immigration....16
Interactions entre ces trois processus....17
Étendue de la domination dans les catégories de la société....18
Conditions préalables à toute émancipation dans chaque processus....19
Processus de production et mise à disposition de biens et de services....19
Processus de reproduction humaine....20
Processus d'appartenance....21
Thèses communes de nos différentes approches....23

Cet article *(D-9) trois processus sociaux universels déterminants* est sous Creative Commons BY-SA 4.0.

Cet article appartient à la rubrique discussions d'autres approches et sujets de notre cahier de recherche *actualisation puis mobilisation de spinoza dans les sciences sociales.*

Pour être sûr de lire la version la plus récente, cliquez ***ICI***

Présentation et résumé de l'article

Cet article présente ce que nous considérons être les trois processus sociaux universels les plus déterminants de toute société humaine : processus (1-) de production et mise à disposition de biens et de services, (2-) de reproduction humaine[1], (3-) d'appartenance[2]. Ces processus déterminants de toute société humaine ne sont possibles que s'il y a association entre les gens, bien souvent sous la conduite de la raison (thèses (2-)).

Cette présentation repose sur l'hypothèse que toute société humaine, et donc ces trois processus sociaux universels déterminants, est fondée sur des prémisses fondamentales (thèse (5-)) dont certaines sont plus déterminantes que d'autres : celles relatives aux « nécessités de la nature et de sa nature » et celles relatives à « l'appartenance »[3].

1 Nous considérons la reproduction humaine comme un processus social et non uniquement biologique, et ce en plein accord avec Paola Talbet : *La construction sociale de l'inégalité des sexes. Des outils et des corps* , L'Harmattan, 1998

2 Selon J.J. Sarfati (*« sphères de Justice de M. Walzer, Critiques et propositions d'interprétation »)* : *« S'il n'existe pas de biens qui transcendent tous les autres, il en est qui sont premiers au sens de la fondation initiale de la personne. Tel est bien, pour Michaël Walzer, comme pour Ricoeur qui le rejoint sur ce point, l'appartenance à une communauté. Sans elle, l'agent apatride « court d'infinis dangers» ».*

3 Voir notre article (B-2) Prémisses fondamentales pour toute SHS

Remarque : cette thèse (5-) cite ensuite les prémisses relatives aux « droits fondamentaux », au « sacré » et aux « énoncés moraux » mais nous les considérons comme moins déterminantes que celles relatives aux « nécessités de la nature et de sa nature » et celles relatives à « l'appartenance ».

Cet article mobilise également nos thèses (6-) et thèses (7-) pour souligner que, pour ces trois processus aussi déterminants, l'association des personnes est bien souvent fondée sur des rapports de force et des dominations, rapports de force et dominations tous aussi universels et qui relèvent pour nous d'une anthropologie politique machiavellienne[4].

Enfin, cet article esquisse les conditions préalables à toute émancipation dans chaque processus.

Les trois processus sociaux universels déterminants

D'après Spinoza, tout personne physique ou morale fait effort pour persévérer dans son être (thèses (5-a)), pour augmenter sa puissance d'agir et éprouve de la joie si cette puissance augmente (thèse (1-)). Les trois processus déterminants décrits ci-dessous relèvent de cet effort à persévérer dans son être. Notre réflexion repose sur l'examen de ces trois processus sociaux fondamentaux :

(1-) processus de *production et mise à disposition de biens et de services* : processus perçu par une majorité de gens comme poussé par des « nécessités de la nature et de sa nature »,

(2-) processus de *reproduction humaine :* processus perçu par une majorité de gens comme poussé par des « nécessités de la nature ». Ce processus (2-) n'est pas qu'instrumental (ex : pour reproduire la force de travail du processus (1-)), loin de là.

(3-) processus d'*appartenance*[5], d'association, d'être intégré dans une communauté de vie, d'avoir des liens à forte dimension affective : processus relevant de la sphère d'appartenance (cf Walzer, Honneth[6]). Cette association n'est pas qu'instrumentale pour assurer les processus (1-) et (2-) : elle apporte bien au delà de ce qui est strictement nécessaire à ceux-ci car ce processus d'appartenance est poussé par des désirs de liens affectifs, de « vivre ensemble d'une certaine façon », de communauté de goûts et de plaisirs, etc..

Nécessité de la nature et de sa nature : tout ce que l'humain perçoit comme nécessités pour vivre, ex : se reproduire, manger, se protéger des intempéries, se sentir en sécurité, vivre selon son orientation sexuelle ; pour beaucoup, biens culturels ; pour certains, accumuler privativement.

Appartenance : famille, quartier, communauté de vie avec ses habitudes, ses usages, sa culture, tout son « vivre ensemble d'une certaine façon », etc...

Ces trois processus sociaux universels déterminants cohabitent et sont chacun fondés sur des prémisses différentes : **aucun de ces trois processus n'est la conséquence directe d'un autre.**

Oppressions dans chaque processus

Beaucoup d'humains sous la conduite de la raison, dont Spinoza, désirent augmenter leur puissance d'agir en s'associant à d'autres avec comme prémisses « solidarité », « biens communs »

4 Machiavel *(discours de la première décade de Tite-Live) : « Sans doute à ne considérer que ces deux ordres de citoyens - les Grands et le Peuple -,on est obligé de convenir qu'il y a, dans le premier, un grand désir (une humeur) de dominer ; et, dans le second, le désir (l'humeur) seulement de ne pas être dominé, par conséquent plus de volonté de vivre libre. ».*

5 Selon J.J. Sarfati (*« sphères de Justice de M. Walzer, Critiques et propositions d'interprétation »)* : *« S'il n'existe pas de biens qui transcendent tous les autres, il en est qui sont premiers au sens de la fondation initiale de la personne. Tel est bien, pour Michaël Walzer, comme pour Ricoeur qui le rejoint sur ce point, l'appartenance à une communauté. Sans elle, l'agent apatride « court d'infinis dangers» ».*

6 M. Walzer : *Sphères de justice - Une défense du pluralisme et de l'égalité*; A. Honneth : *la lutte pour la reconnaissance*

et « justice »[7]. Toutefois, selon Machiavel[8] (les humains étant pour lui tels qu'ils sont), une minorité d'humains sont eux plutôt poussés à dominer les autres pour augmenter leur puissance d'agir avec comme prémisse d'association « chacun pour moi ». Cela se vérifie bien souvent dans ces trois processus sociaux universels déterminants :

Processus (1-) : domination d'une minorité, ceux qui maîtrisent les moyens de production (par toutes sortes de méthodes), sur ceux qui n'ont que leur force de travail à proposer : exploitation des second, accaparement des richesses par les premiers[9] : Se reporter à Marx et à tous les économistes, marxistes ou non. Cette domination de ce processus (1-) de *production* est assez universelle dans toutes les époques et sa mise en œuvre, y compris juridique, est très similaire d'un pays à l'autre. Elle est fondée sur le droit de propriété mais surtout sur une violation de ce droit lorsqu'il s'agit des moyens de production (voir les paragraphe à propos de *l'expropriation-appropriation des moyens de production*) et sur, in fine, la violence ou la menace d'user de celle-ci.

Processus (2-) : domination masculine sur les femmes et patriarcat pour maîtriser la reproduction : selon F. Héritier[10] et bien d'autres anthropologues, cette domination a existé de tout temps, dans toutes les cultures et existent toujours partout dans le monde. Cette domination de ce processus (2-) de *reproduction humaine* est assez constante dans toutes les époques. Par contre, sa mise en œuvre peut varier grandement d'un pays à l'autre, ex : (a-) dans les pays censés respecter la DUDH de 1948, la législation est modifiée pour réduire cette domination (ex : lois à propos de la contraception et de l'avortement) tout en étant encore contestées et même révisées, (b-) dans d'autres pays, cette domination masculine inspire encore de nombreuses lois (sur la famille, l'héritage, la vie de tous les jours). In fine, cette domination est fondée sur la violence ou la crainte de celle-ci, que ce soit dans *les rapports sociaux de sexe* (voir plus loin N.C. Mathieu) ou dans la sphère privée, et que cette violence soit physique, sociale ou symbolique.

Processus (3-) : le désir d'appartenance ou la crainte d'une remise en cause de son appartenance pousse au racisme, au refus ou rejet de certaines immigrations ou accueils de certains réfugiés, etc… selon de multiples critères tous aussi arbitraires les uns que les autres (couleur de peau, géographie, religion, sexe, etc..) mais pousse également à des dominations dans de multiples champs : culturels, religieux, langue, etc.. Cette domination du processus (3-) d'*appartenance* est souvent remise en cause selon les évolutions des rapports de force. Aussi, sa mise en œuvre peut varier grandement d'un pays à l'autre, ex : (1-) dans les pays censés respecter la DUDH de 1948, la législation est modifiée pour réduire cette domination (mais des « privilèges blancs » existent encore), (2-) dans d'autres pays, diverses dominations existent et inspirent des lois (ex : prépondérance d'une religion d'État, d'une culture, interdiction d'une langue). In fine, cette domination est fondée sur la violence ou la crainte de celle-ci, que cette violence soit physique, sociale, symbolique.

Remarques: la femme est dominée dans les processus (2-) et (3-) dominations fondées sur des prémisses

7 Dans la proposition E4-P35, Spinoza montre, à tord, que ces énoncés moraux sont choisis sous la conduite de la raison (*« les hommes donc, dans la mesure seulement où ils vivent sous la conduite de la Raison, font nécessairement ce qui est nécessairement bon pour la nature humaine et conséquemment pour chaque homme, c'est-à-dire .. ce qui convient avec la nature de chaque homme »*), ce que D. Hume (dans son *(Traité de la Nature Humaine., III i 1 6)*) et nous-mêmes récusons (voir nos articles Argumentation pour des raisons multiples à propos d'une chose et critique de la Raison chez Spinoza et introduction de raisons multiples dans ses ecrits). Ainsi, l'exploitation de l'homme par l'homme est souvent faite sous la conduite d'une raison, avec pragmatisme et sans « états d'âme » sentimentaux, sauf le profond désir de s'enrichir en se servant des autres.

8 Machiavel : *Le Prince (1532)* et *discours sur la première décade de Tite-Live (1531).*

9 Dans les États dits « socialistes (ex bloc de l'Est, Corée du Nord, Cuba), la propriété étatique des moyens de production a également eu pour conséquence la domination par la minorité au pouvoir. Cette domination était peut-être moins intense mais plus étendue : L'État, « Le Plan », définissait aussi ce qu'il fallait produire pour le bien des populations.

10 Selon Françoise Héritier, la distinction entre féminin et masculin est universelle et *« partout, de tout temps et en tout lieu, le masculin est considéré comme supérieur au féminin » .. « la valence différentielle des sexes existait déjà dès le paléolithique, dès les débuts de l'humanité »*

différentes (pour (2-) maîtrise de la reproduction humaine, pour (3-) domination sociale), la violence physique, menace ou pratiquée, étant l'affection la plus commode et pas toujours en dernier recours pour assurer ces deux dominations.

La famille (donc la femme) est très présente dans les trois processus déterminants de toutes les sociétés : (1-) reproduction de la force de travail, (2-) reproduction humaine, (3-) liens affectifs et appartenance sociale.

Parmi les cinq visages de l'oppression de I.M. Young[11], le tableau suivant mentionne les visages les plus courants dans chaque processus (1-) à (3-).

Processus ---> Oppression	*Processus (1-) production de biens et services*	*Processus (2-) reproduction humaine*	*Processus (3-) Appartenance*
Exploitation	Accaparement de la plus-value et des moyens de production	Gratuité, vocation du travail familial dont éducation des enfants	Facilité par l'absence ou privation de pouvoir et la marginalisation.
Marginalisation	Métiers interdits à certaines catégories	cantonnement dans la sphère privée, d'où :	Développement séparé, réserves
Absence ou privation de pouvoir	Collectif de salariés non sujet de droit : entreprise, serfs, esclaves	dans la sphère publique (ex : plafond de verre) et dans la sphère privée (ex : patriarcat familial)	Droits politiques et sociaux réduits selon différents critères arbitraires ; sans papiers
Impérialisme culturel	Marchandisation d'une culture de masse		Culture dominante, dont masculine
Violence	Conditions de travail, répression	dans la sphère publique (ex : harcèlement, mutilations sexuelles, viols, violences symboliques (déshonneur de la femme violée)) ; dans la sphère privée (ex : violences conjugales)	Éradication ou interdiction d'une langue, de biens culturels, d'une religion, etc.. jusqu'au génocide.

Genèse et perpétuation de ces trois processus

Le processus (1-), celui de la production et la mise à disposition de biens et de services, est le plus répandu et le plus similaire dans tous les pays. Nous montrons, dans ce chapitre, que c'est celui qui a le moins évolué, dont les causes sont les moins étudiées et les moins contestées, alors que les effets de ses causes le sont abondamment, ex : l'exploitation d'une majorité d'humains par une minorité.

Le processus (2-), celui de la reproduction humaine, a des prémisses universelles mais sa mise en œuvre est fort différente d'un pays à l'autre aux gré des appartenances et des luttes,

Le processus (3-) a quelques prémisses universelles, sa mise en œuvre est fort différente d'un pays à l'autre et les rapports de force (rapports politiques et armés) varient au gré de l'histoire.

Chaque processus est décrit avec une approche par « scénario plausible », approche explicitée dans notre article *(B-3) Approche « par scénarios plausibles »*. Dans cet article, nous considérons

11 Young Iris Marion, *« five faces of oppression »* in Oppression, Privilege, & Resistance edited by Lisa Heldke and Peg O'Connor, Boston, McGraw Hill, 2004 : Exploitation, Marginalization, powerlessness, Cultural Imperialism, Violence.

surtout les fondements, les prémisses, les « pourquoi » de ces scénarios, et non leurs « comment » : bien que fondé sur des prémisses très proches, le « comment ça se déroule » peut être très différent d'une situation politico-sociale à l'autre.

Ces « scénarios plausibles », et leurs prémisses, décrivent surtout des dominations (voir notre paragraphe précédent *Oppressions dans chaque processus*) dans la mesure où ces modalités de recourir aux autres sont les plus courantes, tout en pouvant donc être très variées et fluctuantes dans le temps et les espaces sociaux.

Genèse et perpétuation du capitalisme

Nous ne nous concentrons dans ce « scénario » que sur les désirs qui ont de fait dominé et qui dominent encore l'économie dite capitaliste. D'autres désirs dominants, par exemple ceux actuellement majoritaires, détermineraient d'autres scénarios, par exemple les désirs qui ont poussé, pendant des siècles, à la mise à disposition des terres communales ou à la gestion de biens communs tel que l'eau[12].

Ces désirs dominants sont ceux d'une petite catégories de gens selon Machiavel : ceux qui veulent du pouvoir, qui veulent dominer les autres pour toutes sortes de raisons, dont le désir de « faire du fric » (comme écrit Marx[13], *« Geldmacherei ist das treibende Motiv »*). Pour assouvir la plupart de ses désirs, dont faire du fric et amasser de la richesse, le capitaliste doit recourir aux autres, s'associer à d'autres mais d'une manière adéquate à ses désirs.

Les premières manières adéquates d'association pour dominer et s'enrichir ont été l'esclavage et le servage (serfs-paysans travaillant des terres communales pour donner la plus grande partie de leur travail aux seigneurs).

Expropriation-appropriation initiale des moyens de production

Pour assouvir son désir de « faire du fric » et de dominer, le capitaliste en herbe s'est dit, avec le temps et des philosophies plus individualistes et naturalisantes[14], que, pour mieux maîtriser des moyens de production, il fallait les posséder individuellement[15]. Sauf que ça coûte cher et c'est pas un truc de capitaliste que de dépenser d'abord pour peut-être s'enrichir ensuite. Par chance, les terres sont communales et n'appartiennent pas à un collectif (le concept de personne morale n'apparaît qu'à la fin du 19. siècle). Il se les approprie donc de manière plutôt violente et aussitôt suscite les lois sur la propriété privée avec donc des titres de propriété sur « ses » terres pour bien verrouiller ses nouvelles propriétés (Voir J. Locke[16]). Même chose lors de la conquête des l'Amérique au détriment des indiens (terrains de chasse ou terres cultivées) ainsi que de l'Afrique (la terre des ancêtres pour

12 Voir les travaux de Elinor Ostrom comme *Rules, games, and common-pool resources*, University of Michigan Press, 1994

13 Marx dans *« Das Kapital, Band 2, Abschnitt 1, 1.4 Der Gesamtkreislauf»*

14 Marx *Introduction à la critique de l'économie politique* (1859) : *« cet individu du XVIIIe siècle produit, d'une part, de la décomposition des formes de société féodales, d'autre part, des forces de production nouvelles qui se sont développées depuis le XVIe siècle – apparaît comme un idéal qui aurait existé dans le passé... ils* [Ricardo, A. Smith] *considèrent cet individu comme quelque chose de naturel, conforme à leur conception de la nature humaine, non comme un produit de l'histoire, mais comme une donnée de la nature. Cette illusion a été jusqu'à maintenant partagée par toute époque nouvelle. ».* Voir aussi Hegel, *la Raison dans l'Histoire : « on suppose un état de nature et l'on s'imagine que l'homme y vit en possession de ses droits naturels, dans l'exercice illimité et la jouissance de sa liberté ? Cette conception ne se présente pas comme historiquement fondée ; en effet si on voulait la prendre au sérieux, il serait difficile de prouver qu'un tel état ait jamais existé dans le passé ou dans le présent. »*

15 Godelier M. *La Part idéelle du réel. Essai sur l'idéologique.* In: L'Homme, 1978, tome 18 n°3-4. De l'idéologie. pp.155-188 : *« Pour qu'une activité sociale..joue un rôle dominant dans le fonctionnement et l'évolution d'une société ...il faut nécessairement qu'elle assume directement... la fonction de rapport de production »*

16 Toutefois, J. Locke (*Deuxième Traité du gouvernement civil*), désapprouvant ces appropriations par les nobles des terres communales, définit une propriété fondée sur le travail, sur une contribution (ex : il faut payer 100 pour acquérir 100). C'est la norme de réciprocité positive que souligne les anthropologues (Gouldner, 1960).

les cultures vivrières accaparée pour la culture industrielle de cacao, café, .) durant la colonisation.

Comme le décrivent Marx[17] et bien d'autres, il y a eu d'abord « expropriation-appropriation » initiale des communs par la noblesse, appropriation violente d'après Th. More[18] et Marx[19].

Remarque : nous pensons que Marx n'aurait pas dû utiliser le mot « accumulation » « primitive » ou « initiale » car l'accumulation (de la plus-value) a commencé évidemment après cette « expropriation-appropriation » initiale.

Cerise sur le gâteau : ces expropriations ont jeté « *de grandes masses d'hommes .. , prolétaires hors-la loi, sur le marché du travail ».*

MAIS, exproprier et s'approprier des biens qui existent déjà (terre, eau, minerais), c'est simple.

PAR CONTRE, quid des moyens de production qui n'existent pas encore, qu'il faut inventer et construire, ex : machines à tisser. Comment se les approprier sans y consacrer une trop grande partie de sa fortune (même si elle est « mal » acquise car provenant d'une appropriation primitive) ?

Durant tout l'ancien régime, un procédé juridique existait qui garantissait l'exclusivité de la propriété de moyens de production au seigneur ou au clergé (ex : abbaye), ainsi les moulins et fours banals[20]. Seuls le seigneur et le clergé avaient le droit de posséder ces moyens là. La population était donc obligé d'utiliser ces moyens, moyennant finance bien entendu, pour produire de la farine ou cuire le pain. Il était interdit, à un village par exemple, d'avoir son four communal. Le four communal était le four du seigneur.

Après la chute de l'ancien régime, d'autres solutions juridiques ont dues être trouvées.

Continuation de l'expropriation-appropriation des moyens de production

Au début du capitalisme industriel, n'ayant pas trouver la solution idéale, le capitaliste est très méritant d'après ce que décrit Marx dans tous ses écrits (*travail salarié et capital, Le Capitalisme*). Il risque une partie de sa fortune et il est un vrai capitaine d'industrie :

Dans *Travail salarié et Capital*, Marx écrit : *« Le capitaliste lui* (à l'ouvrier tisserand) *fournit le métier à tisser et le fil »* et plus loin *« « Le capitaliste achète avec une partie de sa fortune actuelle, de son capital, la force de travail du tisserand tout comme il a acquis, avec une autre partie de sa fortune, la matière première, le fil, et l'instrument de travail, le métier à tisser ».*

Dans *Le Capital*, le capitaliste paye de sa fortune et de sa personne *: « Revenons maintenant à notre capitaliste. Nous l'avions laissé alors qu'il venait d 'acheter sur le marché tous les facteurs nécessaires au procès de travail, les facteurs objectifs ou moyens de production, le facteur personnel ou force de travail. De l'oeil averti du connaisseur, il a choisi les moyens de production et les forces de travail qui conviennent à son industrie particulière : filature, fabrication de chaussures, etc[21] ».*

---

17 Karl Marx, *Le Capital*, Livre I, chap 24, Paris, Editions Sociales, 1982,

18 Thomas More : livre 1 de *Utopia* (1516)

19 Marx (ibid) : *« Dans l'histoire de l'accumulation initiale, les moments qui font époque sont tous les bouleversements qui servent de leviers à la classe capitaliste en formation ; mais surtout ce sont les moments où* ***de grandes masses d'hommes ont brusquement et violemment été arrachés à leurs moyens de subsistance et jetés, prolétaires hors-la loi, sur le marché du travail.*** *Chacun sait que dans l'histoire réelle, le premier rôle est tenu par la conquête, l'asservissement, le crime et le pillage, en un mot, par la violence »*

20 *« Le four banal est une possession du seigneur qu'il met à disposition de l'ensemble des habitants moyennant une taxe appelée « le ban ». Initialement, l'ensemble de la seigneurie est dans l'obligation d'utiliser le four banal et ne peut en construire un autre »* (source : wikipedia)

21 Karl Marx, Le Capital 1,Chap. V - Procès de travail et procès de valorisation

Dans tous les écrits de Marx, le capitaliste[22] et « son » entreprise ne font qu'un. L'entreprise n'a aucune réalité juridique. Concrètement, il n'y a qu'un seul compte en banque et la responsabilité juridique et financière du capitaliste est totale.

Mais Marx pense déjà que le rêve du capitaliste est de se libérer le plus possible de toutes ces lourdeurs et responsabilités tout en faisant du fric : *« Alle kapitalistischen Nationen ergreift periodisch ein Schwindel, den sie zur Geldmacherei frei von lästiger Produktion nutzen. »* soit *« Toutes les nations capitalistes ont périodiquement une chimère, celle de pouvoir faire du fric en se passant d'une production pesante ennuyeuse».*

Eurêka ! Vers les années 1860, le capitaliste trouve LA solution ingénieuse[23] : la « responsabilité limitée » (tout en conservant l'inexistence juridique de l'entreprise !).

Le concept de « responsabilité limitée » et sa mise en œuvre dans les lois au 19. siècle (ex : en France, lois du 23 mai 1863 puis du 24 juillet 1867 ; en Angleterre lois de 1856 à 1862 sur les Joint-Stock Company limited) compte, d'après Y.N. Harari dans son célèbre ouvrage SAPIENS, « *parmi les inventions les plus ingénieuses de l'humanité » : « Peugeot appartient à un genre particulier de fictions juridiques, celle des « sociétés anonymes à responsabilité limitée ». L'idée qui se trouve derrière ces compagnies compte parmi les inventions les plus ingénieuses de l'humanité. ».* Harari en explique les avantages : *« Si une voiture tombait en panne, l'acheteur pouvait poursuivre Peugeot, mais pas Armand Peugeot[24]. Si la société empruntait des millions avant de faire faillite, Armand Peugeot ne devait pas le moindre franc à ses créanciers. Après tout, le prêt avait été accordé à Peugeot, la société, non pas à Armand Peugeot, l'Homosapiens»* capitaliste !

Cette explication montre que la « responsabilité limitée » est en fait non pas une limitation des risques (les risques sont inhérent au projet !) mais est un véritable transfert de responsabilité et des risques de l'investisseur-actionnaire à la société-entreprise, à son collectif de travail, responsabilité pénale et économique. Toutefois ce transfert ne s'accompagne pas en retour d'un transfert de propriété du fait de la non réalité juridique de l'entreprise[25] : quel que soit le montant investi par l'investisseur-actionnaire il a toujours le pouvoir et est propriétaire de fait (de part sa possession des actions) de tous les moyens de production (locaux, machines, moyens informatiques, etc...), y compris de ceux achetés par l'entreprise grâce aux « *millions* » empruntés : c'est l'entreprise, qui acquiert en empruntant, qui rembourse, et qui entretient à ses frais les moyens de production en plus, bien entendu, de payer salaires, charges, taxes et dividendes.

Au départ, le capitaliste verse sa mise (le **capital social**) sur le compte de l'entreprise. Certes, dans un premier temps, l'entreprise paye les premiers moyens de production (ex : locaux loués), les premiers salaires, un peu de matière première, grâce à la mise versée sur son compte d'entreprise. Ensuite, sous directive du capitaliste, c'est bien entendu l'entreprise, son collectif de travail, qui SE paye SES salaires (dont ceux du personnel entretenant et réparant les moyens de production), SA matière première, SES machines supplémentaires, les charges et taxes diverses ET bien sûr des **dividendes** au capitaliste et même le **rachat d'une partie des actions** du capitaliste. Tous ces paiements sont possible grâce aux produits des ventes et grâce aux emprunts contractés directement par l'entreprise[26] et remboursés par elle. Tout cela sans que le capitaliste n'y rajoute un sous « *de sa*

22 Ou les capitalistes associés dans une société par actions

23 Après avoir tâtonné avec les sociétés à commandite comprenant des actionnaires à responsabilité limitée mais n'ayant aucun pouvoir (les commanditaires) et des actionnaires à responsabilité illimitée et ayant tous les pouvoirs (les commandités). La solution géniale a été que tous les actionnaires sont à responsabilité limitée ET ont tous les pouvoirs sur une entreprise qui n'existe même pas en droit, qui n'a aucun pouvoir mais qui supporte tous les risques, financiers et juridiques.

24 Ex : le PdG de F.T. (Orange) a été jugé et condamné, mais pas les actionnaires qui l'avaient nommé et missionné !

25 Voir J.P. Robé : publication *L'entreprise et le droit*, Puf, collection *Que sais-je ?*n 3442.) au cours du séminaire *« l'entreprise oubliée par le droit »* du01/01/2001 de Vie des Affaires organisé *« grâce aux parrains de l'École de Paris »*

26 En 2016 investissement par émission d'actions : 22 M€ ; par emprunt des entreprises : 297 M€ (source : LaTribune et Insee),

fortune actuelle ».

Il est donc très compréhensible que les investisseurs-actionnaires recourent à ces procédés plutôt que d'émettre des actions supplémentaires pour attirer d'autres investisseur-actionnaires avec qui certes ils partagent les risques mais également le pouvoir et la propriété.

Bien qu'il n'ait pas rajouté un sous, le capitaliste est de fait propriétaire de toutes les machines supplémentaires en plus des premières entretenus en bon état de marche (sinon, que valent elles?).

Certes, le capitaliste peut parfois augmenter sa mise (lors d'une émission d'actions) mais si ça marche bien avec cette entreprise, il préfère miser *sa fortune actuelle* dans une autre.

Les deux fondements juridiques cités (responsabilité limitée et inexistence juridique de l'entreprise) permettent la mise en œuvre de toutes sortes de procédés minimisant la mise du capitaliste pour l'acquisition de moyens de production (Effet de levier), mais également pour l'acquisition d'autres entreprises (Achat à effet de levier) et enfin lui permettent même de récupérer une partie de sa mise (Offre publique de rachat d'actions) sans perte d'aucune de ses prérogatives et quitte à ce que l'entreprise s'endette pour cela.

Le flux financier du capitaliste à l'entreprise se compose du capital social social versé au départ et augmenté de de temps en temps (émission d'actions). Le flux financier de l'entreprise au capitaliste se compose des dividendes et des rachats d'actions.

Ce sont ces flux ou ce circuit qui a été étudié par Marx : le circuit de la **plus-value** et de son extorsion.

Néanmoins, à côté de ces flux doivent être rajoutés les moyens de production qui croissent, qui sont entretenus et améliorés, **moyens de production à la disposition du capitaliste** bien qu'ils soient financés essentiellement par l'entreprise et son collectif de salariés[27].

Ce deuxième circuit n'a pas pu être étudié par Marx : dans son analyse, le capitaliste et « son » entreprise ne font qu'un. Ce deuxième circuit aurait pu être étudié par les marxistes ultérieurs.

Remarque : si l'entreprise était, comme une association 1901, sujet de droit, la « responsabilité limitée » serait remplacée par les « responsabilités ET propriétés partagées » entre actionnaires et le collectif de salariés de l'entreprise, chacun selon sa contribution. Voir à ce propos le scénario « sortie du capitalisme » *de l'article transition necessaire pour sortir du capitalisme.*

Ce monopole d'acquisition des moyens de production réalisé de fait par les procédés permis par la « responsabilité limitée » (ex : effets de « levier », « rachat » d'actions) est le pré-requis nécessaire pour une mise en œuvre du circuit de la plus-value, le seul étudié par Marx : il permet le rapport salarial de subordination de ceux qui n'ont plus que leur force de travail à proposer.

Il permet également des mouvements rapides et aléatoires de capitaux dans la sphère financière et au gré des affects des capitalistes, alors que ces capitaux portent la propriété de TOUS les moyens de production mais qu'ils sont valorisés vaguement en fonction de ces moyens et surtout en fonction de leurs affects. L'économie réelle est prise et parfois emportée dans les soubresauts de la finance[28].

En effet, le rêve d'être « *frei von lästiger Produktion »* et de vitesse des investissements évoqué par Marx se réalise aussi de nos jours dans la sphère financière, dans le marché secondaire, avec des « produits » financiers de toute sorte et le trading « électronique » (*« Plate-forme électronique de*

27 L'article L225-261 du code du commerce sur les sociétés anonymes à production ouvrière (SAPO) mentionne *la propriété collective du personnel salarié* et la *« la collectivité des salariés »*

28 Voir article *(D-6) Approche spinoziste de la finance et de l'économie réelle*

trading »)[29]. Il se réalise également dans la sphère de l'économie réelle (ex : implémentation d'un lean management : minceur, agilité, flexibilité)[30] et parfois au détriment de PdG trop adeptes d'une logique industrielle ou sociale et pas assez d'une logique « financière »[31].

Production et reproduction de la force de travail

C'est bien beau de posséder les moyens de production ! Encore faut il les faire marcher et pour cela il faut s'assurer la subordination de la force de travail. Toutefois, avant de subordonner cette force de travail, il faut d'abord dicter et maîtriser sa (re)production au moindre coût et au moindre effort en sous-traitant cette tâche à la société, à la famille et à la femme en particulier, en s'y impliquant financièrement le moins possible car cela coûte un *« un pognon de dingues »*[32].

Remarque : le processus (2-) de reproduction humaine est alors en synergie avec ce processus (1-) de production de biens et de services.

L'idée géniale au début du capitalisme industriel a été de renvoyer la femme en son foyer et de lui assigner son rôle prioritaire fondant le processus (2-) : faire naître et s'occuper de produire de la force de travail. Au titre d'un travail gratuit, bien sûr, car cette mission est naturelle et éternelle.

Le Capitaliste s'attache à contribuer au minimum à ce qui coûte un « pognon de dingue », depuis s'offusquer d'un État trop dispendieux envers des assistés et inspirer des mesures fiscales qui lui sont favorables, jusqu'à délocaliser et faire faire de « l'évasion fiscale » par « ses » entreprises.

Mais que dit Marx ?

A propos de la force de travail, Marx prend acte que *« la classe ouvrière est dans l'impossibilité de prendre la résolution de ne pas faire d'enfants, sa situation fait au contraire du désir sexuel son plaisir principal et le développe exclusivement »* et souligne que *« La grande industrie a constamment besoin d'une armée de réserve d'ouvriers non occupés pour les moments de surproduction »* et donc que *« La surpopulation est …. dans l'intérêt de la bourgeoisie ».*

Sur ce sujet, Marx ne va hélas pas plus loin : il n'analyse pas le circuit de reproduction de la force de travail et ce dans *le cadre de la reproduction sociale*. C'est ce que regrettent des historiennes et philosophes matérialistes et féministes comme Silvia Federici et Tithi Bhattacharya[33]. Pour Tithi Bhattacharya il semble *« que la clé pour développer une compréhension assez dynamique de la classe laborieuse est le cadre de la reproduction sociale. Il est essentiel de reconnaître que les travailleurs et travailleuses ont une existence au-delà du lieu de travail dans notre approche de la classe laborieuse ».* Enfin, en citant d'autres auteurs comme M. A. Lebowitz[34], elle pose l'existence d'un second circuit : *« Mais qu'en est-il du circuit de reproduction du travail salarié ? L'« unicité » de la force de travail réside dans le fait que, bien qu'elle ne soit pas produite et reproduite par le capital, elle est vitale pour le circuit de production de ce dernier. Lebowitz remarque ici qu'il manque un circuit de production et de reproduction : celui de la force de travail. Marx aurait peut-être abordé cette question dans des ouvrages ultérieurs au Capital ».*

29 D'après *« Alternatives économiques »* du 13/09/2014 : *« en Allemagne, au Royaume-Uni et aux États-Unis, le volume des échanges d'actions est presque 100 fois plus important que l'investissement »*

30 Voir article *(C-1-c) Logique financière vs logique productive*

31 Ex : P. Suard (Alcatel) en 1995 ; E. Faber (Danone) en 2021

32 Président Macron le 13 juin 2018.

33 Silvia Federici *(**Caliban and the Witch** : Women, Body and Primitive Accumulation) (https://en.wikipedia.org/wiki/Caliban_and_the_Witch);* Tithi Bhattacharya (*Avant 8 heures, après 17 heures).*

34 Lebowitz Michael A., *Beyond Capital: Marx's Political Economy of the Working Class*, 2e édition,Basinest l Palgrave Macmillan, 2003 [1992]

Que se passe t'il aujourd'hui ?

Les procédés confiscatoires du capitalisme initiés lors de l'expropriation-appropriation primitive sont continuellement en œuvre dans le capitalisme actuel. Ces procédés peuvent se décliner en trois circuits qui fondent le capitalisme actuel : *(1-) circuit de production des biens et des services générant la plus-value, (2-) circuit de production et de reproduction de la force de travail*, *(3-) circuit de production et de reproduction des moyens de production*. Le « bon » fonctionnement du circuit (1-) principal, celui générant la plus-value, est lié aux procédés confiscatoires similaires des deux circuits (2-) et (3-) relatifs à tous les moyens de production : transférer le boulot à des non existants, femmes et entreprises, ou à des rejetés (État providence) mais en recueillir les fruits.

(A-) De nos jours le *circuit de production et de reproduction des moyens de production,* est toujours fondé sur des expropriation-expropriations, (1-) celles faites grâce à la « responsabilité limitée » et à la non existence juridique de l'entreprise (permettant au capitaliste de s'approprier la contribution de celle-ci) et en inventant d'autres « techniques » financières, ex : rachat d'actions en 1998 ; (2-) en s'appropriant d'autres bien communs, ex : eau, pétrole, matières premières, le vivant et bientôt l'air qu'on respire.

(B-) De nos jours le *circuit de production et de reproduction de la force de travail* fonctionne très bien : la première fonction de la femme est d'être mère pour faire et élever des enfants. Pour optimiser le processus de production de la plus-value, il vaut mieux que ce processus de production de la force de travail soit peu coûteux : De multiples discours, le plus souvent naturalisant, légitiment cette production en travail gratuit à accomplir dans la sphère privée. Ce processus continue néanmoins dans la sphère sociale (éducation, santé) : toujours poussé par le même désir d'accumulation maximal, le Capital s'attache à contribuer au minimum à ce qui coûte un « pognon de dingue », depuis s'offusquer d'un État trop dispendieux envers des assistés et inspirer des mesures fiscales qui lui sont favorables, jusqu'à délocaliser et faire faire de « l'évasion fiscale » par « ses » entreprises.

C'est en mobilisant nos thèses pour se poser les « bonnes » questions que nous avons construit ce scénario poussé par les désirs de persévérer dans son être ((thèse (5-a) que ce soit le capitaliste ou l'ouvrier) de s'associer (thèse (2-a)), de maîtriser les choses (thèse (2-b)) avec l'énoncé moral « chacun pour moi » (thèse (5-c)), « l'accord » sur ce mode d'association étant plutôt obtenu par un rapport de force, voire par la violence (thèse (6-b)).

Remarque : Notre scénario s'est concentré sur le capitaliste, sans insister sur deux autres protagonistes, « prolétaires » et l'État, pour construire un scénario plus complet avec des rapports de force, des guerres de paysans ou des grèves à la Ricamarie[35]*, des connivences, etc...*

Prolétaires : A la vue de la situation actuelle, il est assez facile de voir les affects et les prémisses déterminantes « majoritaires : désir de persévérer dans son être et soumission, soumission le plus souvent vécue de manière assez clairvoyante (pas « aliénée ») pour provoquer de temps en temps de l'indignation, de la révolte, etc...Malheureusement, indignation et révolte sont des affects passifs poussant à faire un peu n'importe quoi s'ils ne poussent pas à éprouver des affects communs actifs (ex : désir) d'intensité suffisante pour s'associer puissamment (Voir Spinoza).

L'État : l'emprise des désirs et des prémisses des « capitalistes » fait que les prémisses de l'État rejoignent celles des « capitalistes » soit par adhésion, soit par soumission à cette emprise (L'État n'y peut rien). Les prémisses « soucis du bien commun » et « justice sociale », façon J. Rawls, largement majoritaires dans la population, ne sont pas ceux de l' « État capitaliste ». Chacun ayant sa raison (État et population) fondées sur des prémisses antagonistes (les prémisses « nécessités de la nature » des uns ne sont pas reconnues par les autres). Aussi, la délibération raisonnable

35 Dans la banlieue de Saint Étienne, grève des mineurs de charbon ayant inspiré Zola pour écrire Germinal.

habermassienne n'est plus guère possible, ni même le consensus par recoupement de Rawls.

Comme l'écrit F. Lordon[36] sur ce que propose B. Friot :

« Friot veut planter son innovation dans le capitalisme pour l'y faire prospérer. En pariant que son dynamisme évolutionnaire sera soutenu par ses bonnes propriétés politiques. Et finira par gagner tout le terrain ..... Mais c'est un rêve merveilleux. Qui suppose que, fair play, les forces capitalistes s'inclineraient dans un débat de visions à la loyale, reconnaîtraient que la proposition alternative a su être meilleure, s'est montré plus convaincante et a, normalement, triomphé. Or voilà : le capitalisme n'est pas « sport ». Que sa proposition soit merdique pour la majorité de la population, le cas échéant pour la planète ou l'univers entier, il s'en contre-tape ».

Bref, le processus (1-) capitaliste de production et de mise à disposition de biens et de services est d'une très grande force. Ce n'est qu'en remettant en cause la prémisse principale de ce processus, à savoir non pas la propriété et les droits qui vont avec en général mais l'exclusivité de l'acquisition et de la gouvernance des moyens de production par le « capitaliste », qu'il est possible de le changer[37].

Patriarcat et domination masculine

La domination masculine et le patriarcat sont très répandus, quasi universels, et fonde le processus (2-) de reproduction humaine. C'est un constat empirique[38]. Cette domination se concrétise d'une part par des organisations et par des discours qui se tiennent, objets d'étude de chercheurs en SHS, organisations et discours d'une grande variété culturelle, et d'autre part au quotidien dans la sphère privée de la grande majorité des gens.

Si les organisations et les discours se tiennent, c'est qu'ils sont fondés sur des prémisses, prémisses à élucider par le chercheur dans le cadre de recherches empiriques.

Activités, organisations, discours, concepts de toute sorte découlent des prémisses posées explicitement ou implicitement. Ces prémisses procèdent de ce qui est considéré comme nécessités de la nature et des désirs, plutôt ceux des dominants dans le cas du patriarcat et de la domination masculine.

Toutefois, les prémisses dominantes ne sont pas forcément celles de toutes et tous. Elles peuvent même être minoritaires. Le chercheur anthropologue entend surtout les dominants, en particulier s'il s'intéresse à la structure des sociétés. Il entend donc moins les dominés, en particulier lorsqu'il n'a pas accès à la sphère privée, sphère privée parfois peu accessible à l' anthropologue masculin[39].

Comment sont perçus ces discours et organisations ? comment ça se passe au regard de ceux-ci ? Ces dominations sont elles acceptées majoritairement ? Sont elles vécues comme contraignantes par les un(e)s ou dans la joie par les autres ? Y a t' il des résistances, discrètes dans la sphère privée et spectaculaires dans la sphère publique ? Y a t' il d'autres discours, d'autres comportements que ceux prescrits, ou s'écartant de ceux-ci, discours et comportement qui se tiennent à peu près, donc également fondés sur des prémisses, lesquelles ?

---

36 F. Lordon : article « ouvertures » du 29/05/20 de « La pompe à Phynance »

37 Voir notre article (C-1-f) transition necessaire pour sortir du capitalisme

38 Selon Françoise Héritier, la distinction entre féminin et masculin est universelle et *« partout, de tout temps et en tout lieu, le masculin est considéré comme supérieur au féminin » .. « la valence différentielle des sexes existait déjà dès le paléolithique, dès les débuts de l'humanité ».* D'autres chercheuses montrent que le statut des femmes étaient beaucoup plus équilibré dès le début du paléolithique mais que *« les statuts des femmes des sociétés de chasseurs-cueilleurs africaines se dégradent et qu'elles perdent de plus en plus leur liberté —subissant la domination masculine — avec la sédentarisation. »* (Camilla Power dans *L'égalité des sexes nous a rendu·es humain·es : une réponse au texte « Comment changer le cours de l'histoire » de David Graeber & David Wengrow »* (article anglais posté le 05/09/2018 sur https://libcom.org/history/gender-egalitarianism-)

39 Voir les études et critiques de F. Héritier et de N.C. Mathieu

Remarque : toutes ces problématiques permettent d'aborder la question en mobilisant deux concepts : (1-) au niveau « macro », le concept de « rapports sociaux de sexe » développé par N.C. Mathieu[40] *et conduisant à considérer les relations de pouvoir, et (2-) au niveau « micro » le concept de relations sociales, souvent le seul mobilisé par les anthropologues, permettant d'aborder les relations entre individus. Cela permet à la fois d'éviter l'ethnocentrisme et « l'androcentrisme » que dénonce N.C. Mathieu chez les anthropologues.*

Des scénarios plausibles peuvent être élaborés, fondés sur toutes les prémisses posées, celles des dominants et celles des dominés, tenant compte des affects, dont ceux provoqués par des rapports de force, mais pas que.

La domination masculine étant quasi universelle, certaines prémisses fondants celle-ci doivent être quasi universelles et d'autres plus spécifiques, essences d'une culture (ex: celles relatives à des nécessités de la nature, comme la situation géographique ou celles procédant d'autres désirs tout à fait étrangers à notre culture occidentale).

En effet, grande diversité des cultures et prémisses universelles ne sont pas contradictoires.

Quelles peuvent être les prémisses quasi universelles de la domination masculine ? Parmi ces prémisses, il faut considérer celles fondant les discours et les organisations sociales dominantes (rapports sociaux de sexe) et celles influençant les relations sociales interpersonnelles, celles-là étant en accord ou en opposition avec les premières.

Voici quelques prémisses plausibles posées à partir des thèses rappelées en fin de l'article :

(1-) persévérer dans son être, d'où:

(1-1) désir de satisfaire les nécessités de sa nature, *ex: se nourrir et se protéger des intempéries*

(1-2) désir d'assurer et maîtriser sa reproduction, en tenant compte des « nécessités de la nature » suivantes :

(1-2-1) nécessité d'une ovule et d'un spermatozoïde, d'une complémentarité sexuelle (mâle et femelle), pour reproduire la vie humaine[41].

(1-2-2) forte dissymétrie des contraintes « nécessités de la nature » quant à la reproduction : (a-) pour le mâle, capacité de produire des spermatozoïdes et de féconder à tout moment, le tout en quelques minutes ; (b-) pour la femelle, production d'une ovule tous les mois, acte de fécondation assujettie à cette production (courte fenêtre de fécondité chaque mois) et gestation durant 9 mois ; (c-) pour le bébé, de nombreuses années avant de pouvoir être autonome biologiquement.

(1-3) poussés par des affects communs[42] procédant de (1-1) et (1-2)), désir de s'associer, d'avoir recours à d'autres :

- soit en désirant les dominer[43], d'où bien souvent la prémisse (2-)
- soit en désirant « secours mutuel » ou « bien commun »

40 Nicole-Claude Mathieu : *« pour une anatomie des classes de sexe ou la conscience des opprimé·e·s »* et *« Quand céder n'est pas consentir »* (Chapitre V du livre L'anatomie *politique, catégorisations et idéologies du sexe* Éditions Côté-femmes, 1991)

41 Pour notre part, nous prenons acte des nécessités de la procréation (nécessaire complémentarité sexuelle) mais ces prémisses « naturelles » n'ont pas à fonder tout un construit social « analogue » à cette complémentarité.

42 Spinoza, T.P. 3-9 et 6-1.

43 F. Héritier : *« La raison pour laquelle le supérieur est toujours du côté du masculin et l'inférieur du côté du féminin est, à mon avis, une conséquence directe du fait que les hommes considèrent les femmes comme une ressource qui leur appartient pour qu'ils puissent se reproduire »* (Masculin/Féminin, II, (2002), p. 128)

(1-4) pousser par la crainte de l'incertitude, par le désir de comprendre les choses et de percevoir les phénomènes et leurs causes et même de prévoir, chacun a sa raison fondée sur ses prémisses dont ceux poussées par les désirs évoqués ci-dessus et ci-dessous,

(2-) désir de dominer facilement : plutôt les plus faibles (corps et/ou esprit) que les plus forts,

(2-1) statistiquement la femelle humaine est plus vulnérable , notamment lorsque elle est en gestation, qu'un mâle humain. L'assistance, notamment durant la gestation dont la finalité est la reproduction humaine, peut très facilement se muer en domination pour maîtriser cette nécessaire reproduction.

(3-) Ainsi que toute sorte d'affects et de désirs poussant à des prémisses universelles relatives à la production et à l'accès à des biens et à des services (processus déterminant (1-)) et à l'appartenance (processus déterminant (3-)), à l'imitation des affects, à la puissance de la multitude (puissance en partie captée par les dominants).

En se limitant à cette liste, la domination masculine procède des prémisses (1-), (1-2), (1-3), (1-4), (2-). En particulier, pendant des millénaires, compte tenu des connaissances « scientifiques », les affects de crainte de l'incertitude et les désirs de percevoir, de comprendre, de prévoir mentionnés en (1-4) n'ont pas pus être satisfaits. Des considérations (1-2-1) et (1-2-2), n'étaient perçues qu'une très forte ignorance et incertitude du fonctionnement de la femelle et la nécessaire obligation de s'occuper du bébé puis de l'enfant. Ces nécessités vis à vis du bébé et de l'enfant et ces ignorance, incertitude et incapacité à comprendre le fonctionnement biologique de la femelle ont poussé à la dominer[44].

Remarque : alors que le désir de domination (2-) ne concerne, d'après Machiavel[45], qu'une minorité de gens (la majorité voulant simplement être libre, ne pas être dominé et ne pas dominer), le désir de domination sur la femelle, dont le fonctionnement biologique, quant à la reproduction humaine, est si déterminant mais aussi si complexe et improbable, peut être éprouvé par beaucoup plus de gens, et être assouvi aussi bien dans la sphère privée que publique.

Enfin, cette domination est bien entretenue et en synergie par les prémisses (3-), cette domination s'exprimant de manière très diverse de part le monde. Les prémisses citées, selon leur poids respectifs, fondent les diverses oppressions, avec les autres prémisses des dominants. A propos du processus (1-) de mises à disposition de biens et de services, nous notons, comme J. Butler[46], que le recul d'un état social protecteur augmente la pression sur les femmes, « naturellement » maternelles et protectrices.

En résumé, la domination masculine et les institutions[47] qui vont avec sont poussées par les désirs (a-) de persévérer dans son être, (b-) d'assurer et maîtriser sa descendance et sa reproduction, (c-) de dominer pour assurer cette maîtrise. Ces désirs poussent à s'associer aux femmes en les

---

44 Dans *« La construction sociale de l'inégalité des sexes. Des outils et des corps*, Paris, (L'Harmattan, 1998) *«* [Paola] *Tabet rappelle quelques données biologiques : l'espèce humaine est relativement peu fertile, donc il faut de nombreux coïts pour produire une grossesse ; ..il n'y a pas de synchronicité organique des périodes de fertilité et des périodes de désir sexuel ; il n'y a pas de signe particulier aux périodes de fertilité importante »*. Et donc *« Tout cela rend nécessaire, dans une société visant à une production maximale d'enfants, une exposition socialement organisée des femmes à un coït régulier.Pour l'anthropologue, cette exposition est assurée généralement aux moyens du mariage ».*

45 Machiavel (*discours sur la première décade de Tite-Live*)

46 J. Butler dans *the Guardian – Londres* et publié le 06/02/2022 dans *Courrier International : « Comme l'ont très justement souligné beaucoup de féministes, le délabrement des services sociaux à l'ère du néolibéralisme a reporté sur la famille traditionnelle la charge des soins à la personne. Face à cette déliquescence des services sociaux, associée à un endettement écrasant et à une perte de revenus, certains estimaient impératif de renforcer les normes patriarcales au sein de la famille et de l'État »*

47 Selon notre thèse (7-4) les institutions et ceux qui les dominent sont plus enclins à suivre la loi naturelle selon Spinoza à savoir *« autant elles ont de puissance, autant elles ont de droits »*. Parmi ces institutions, celles liées à la plupart des religions.

dominant de multiples façons.

Les modalités mises en œuvre pour assouvir ces désirs sont très diverses, du fait en particulier de l'ignorance, incertitudes et nécessités relatives aux considérations (1-2-1) et (1-2-2), et peuvent comprendre, entre autres, des oppressions dans la sphère publique (rapports sociaux de genre) et dans la sphère privée (relations sociales interpersonnelles[48]). Ces modalités de rapports sociaux et de relations sociales sont maintenues également du fait de désirs d'appartenance ou de crainte d'être exclue, de craintes ou d'autres affects du fait de toutes sortes d'affections, en particulier des affections se rapportant à l'imitation des affects (ex : au regard de ses enfants), à la puissance de la multitude (dont celle captée par les institutions dominantes), ex : le « quand dira t' on » et aux nécessités de sa nature dont celles poussant à accéder à des biens et services.

D'autres prémisses plus spécifiques s'y rajoutent et le tout conduit :

(a-) d'une part à des organisations, des règles de parenté[49], des lois, des coutumes, des discours,

(b-) d'autre part à des perceptions et des conduites aux quotidien de chacune et chacun avec de l'acceptation, de la soumission, de la révolte, etc....

Comme le montre le tableau du paragraphe *Oppressions dans chaque processus*, la domination masculine utilise la plupart des modalités d'oppression définies par I.M. Young.

Il faut également tenir compte de prémisses des dominées qui facilitent ces dominations, notamment celles liées au désir ou besoin primordial d'appartenance à sa communauté, celles liées à la puissance de la multitude (ex : la pression de la communauté), celles liées à l'imitation des affects (ex: par rapport à son conjoint, à ses enfants), celles liées aux nécessités de sa nature (ex : se loger, se nourrir) prémisses qui peuvent largement supplanter les éventuelles prémisses poussées par des sentiments de révolte de la part de ces mêmes dominées. Ces prémisses des dominées, relatives aux processus déterminants (1-) *de production* et (3-) *d'appartenance*, montrent une synergie entre les processus déterminants, synergie abordée dans le chapitre suivant *Interactions entre ces trois processus.*

En tout état de cause, pour étudier les relations hommes-femmes dans n'importe quelle société, il est nécessaire de ne pas faire l'impasse sur ces prémisses (1-) à (3-) pour au moins déterminer lesquelles fondent les raisons des organisations sociales et des personnes concernées par celles-ci.

Appartenance

Comme la domination masculine, le racisme, le rejet de l'autre et l'ethnocentrisme sont quasi universels, présents dans toutes les sociétés. Il y a donc des prémisses déterminantes fondamentales, communes à toutes les cultures, fondant cet état des choses. Pour nous, ces prémisses déterminantes sont tout d'abord celles relatives au processus déterminant (3-) *d'appartenance*, prémisses parfois conjuguées avec les prémisses dominantes « nécessités de la nature et de sa nature » du processus (1-) *de production* de biens et de services.

Pour souligner l'importance primordiale de l'appartenance et les dominations correspondantes, nous abordons deux sujets dans les deux paragraphes suivants : (1-) races et « racisation », (2-) immigration-accueil de réfugiés.

48 Ex : en leur confiant « naturellement » la charge des bébés et enfants, en contrôlant leur sexualité, ex : exigence de virginité avant le mariage, inhibition du plaisir par excision, interdiction de relations non reproductives (homosexualité) ou susceptibles de produire des bâtards (adultère).

49 Ex, pour Paola Tabet, dans toutes les sociétés, le mariage est l'institution *« qui semble garantir le maximum de probabilité de fécondité »* (Tabet 1998, p. 91).

Races et « racisation »

Pour notre propos, nul besoin d'approfondir le concept de « race » et de discuter toutes les catégorisations « raciales » possibles (biologique, religieuse, géographique, etc...). De multiples ouvrages, depuis plusieurs siècles[50], s'y essayent[51].

En particulier, l'ouvrage collectif *« De quelle couleur sont les blancs »* [52] montrent les multiples entrées pour aborder la question des races et du racisme. Parmi les contributions de cet ouvrage, nous retiendrons plutôt l'approche de Carole Reynaud-Paligot qui considère dans ce même ouvrage la *« construction de l'identité nationale et raciale ».* Aussi, pour élaborer des processus plausibles à propos du racisme, nous mobilisons Carole Reynaud-Paligot, historienne spécialiste des processus de racialisation qui, dans un interview au journal Le Monde, dit *« Plutôt que d'essayer de définir le racisme, il faut regarder comment il se construit ».*[53]

Nous élaborons donc un processus plausible de construction d'un racisme en respectant les étapes de construction présentées dans le chapitre *Élaboration de scénarios plausibles poussés par les affects* de notre article *(B-3) Approche « par scénarios plausibles »* et en tenant compte des processus décrits par Carole Reynaud-Paligot.

Celle-ci définit le racisme *« en tant que processus de catégorisation et de hiérarchisation, porté par différents acteurs d'une société ».*[54] : *« S'il fallait toutefois apporter une définition du racisme, je dirais qu'il faut distinguer trois « étapes » : la catégorisation, la hiérarchisation et l'essentialisation. La catégorisation consiste à mobiliser des catégories (religieuses, sociales, culturelles) qui circulent au sein d'une société. Cette catégorisation s'accompagne de stéréotypes, souvent dépréciatifs ».*

Effectivement, le besoin d'appartenance, prémisse fondamentale du processus (3-), conduit souvent à se démarquer des « autres » (*catégorisation*), à se positionner favorablement par rapport à ceux-ci (*hiérarchisation*) et à considérer son appartenance et celles des autres comme « naturelles » et éternelles (*essentialisation*).

Au moins, au 19ième et 20ième siècle, Carole Reynaud-Paligot *« observe deux contextes propices : le colonialisme et le nationalisme ».* Chacun de ces contextes nous suggère les prémisses fondamentales de tout processus de racialisation.

(1-) *« Le contexte colonial engendre un rapport de domination, où le dominant dévalorise celui qu'il veut dominer ».* Ce désir de domination peut être économique, politique, culturel, etc... Le discours qui accompagne cette domination est souvent sur le registre des *« races inférieures ».* Compte tenu de l'histoire des colonies, depuis la découverte des Amériques, nous privilégions le désir de domination économique[55] de la part des dominants (ex : roi d'Espagne finançant les expéditions de C. Colomb) qui procède du désir de s'associer (thèse (2-a)) poussé par des « nécessités de la nature » (thèse (5-a)) avec un énoncé moral « chacun pour moi ». De nos jours, ce désir existe toujours et pousse à bien des colonisations ou des impérialismes de fait. Il peut s'y ajouter aussi de la part des dominés de ces pays dominants, poussés par la crainte que des

50 Ex : Boulainvillier (1722), Linné (1766), Kant (1785), Moreau de Jonnès (1856), Gobineau (1853)

51 Parmi les plus récents : *Race, racisme, discriminations* ISBN : 978 2 7056 9018 2, © 2015, Hermann Éditeurs, 75015 Paris ; *Rethinking Race: The Case for Deflationary Realism*, by Michael Hardimon (2017, Harvard University Press)

52 Laurent Sylvie, Leclère Thierry, *De quelle couleur sont les blancs ?* Des « petits Blancs » des colonies au « racisme anti-Blancs ». La Découverte, « Cahiers libres », 2013, 300 pages. ISBN : 9782707175588. URL : https://www.cairn.info/de-quelle-couleur-sont-les-blancs--9782707175588.htm

53 Propos recueillis par Cécile Bouanchaud Publié le 26 juin 2020 à 16h24 - Mis à jour le 27 juin 2020 à 14h24

54 URL : https://www.lemonde.fr/societe/article/2020/06/26/plutot-que-d-essayer-de-definir-le-racisme-il-faut-regarder-comment-il-se-construit_6044314_3224.html

55 Voir nos thèses générales (2-a), (5-a), (6-b), (7-4)

populations ou des régions ainsi « colonisées » soient mis en concurrence avec elles, un rejet de celles-ci, rejet mobilisant les mêmes discours de dépréciation.

La colonisation (également le rejet des réfugiés-immigrés en Europe) sont des exemples paradigmatiques de la synergie des dominations de deux processus sociaux universels et déterminants : processus (1-) de *production* et processus (3-) *d'appartenance*.

(2-) *« Les idéologies nationalistes, quant à elles, reposent sur la survalorisation d'une soi-disant identité nationale et, en même temps, une dépréciation et un rejet des soi-disant cultures étrangères. Cette survalorisation est clairement mythique, elle suppose l'existence d'« habitants de souche », alors que tous les pays ont été confrontés à des brassages de populations ».* Pour nous, ce qui pousse cette « *survalorisation d'une soi-disant identité nationale et, en même temps, une dépréciation et un rejet des soi-disant cultures étrangères »* ou du moins l'adhésion de biens des gens à ces idéologies est le désir d'appartenance, d'identité, ou la crainte qu'elles soient remises en cause (thèse (5-c)). Notons que ces désirs (d'appartenance, d'identité) ne poussent pas forcément à déprécier l'autre, mais à le considérer comme différent, intolérable et incompatible, incompatibilité rendant impossible une cohabitation[56].

Une autre approche que celle de Carole Reynaud-Paligot nous conduit également à privilégier le concept d'appartenance pour nous éclairer sur le concept de race, ou plutôt sur ce qui pousse à imaginer un tel concept. C'est l'approche de Sally Haslanger dans son article « Une analyse socio-constructiviste de la race »[57] ou celle reprise par Hardimon[58] (*« the minimalist concept of race maintains that races are distinguished by differences in patterns of visible physical features (skin color, hair texture, nose shape, and so on) corresponding to differences in geographical ancestry»*). Les différences visibles de l'aspect physique indiqueraient des ancêtres et des origines géographiques, ces indications renvoyant de fait à une appartenance. La médiation par les différences physiques (*« skin color, hair texture, nose shape, and so on »*) pour arriver à ces catégorisations sociales d'appartenance (ancêtre et origine géographique) ne servirait, pour ceux qui produisent de tel discours, qu'à « maquiller » des catégorisations sociales par des catégorisations biologiques, plus simplistes, essentialistes et séduisantes.

Immigration

Le projet de recherche européen *Novamigra* mobilise le cosmopolitisme moral pour aborder la question des immigrés-réfugiés en Europe. Compte tenu des drames parfois très médiatisés vécus par les immigrés-réfugiés, les affects poussant au cosmopolitisme moral peuvent être très intenses à certains moments (ex : suite à des images « choc » d'un enfant noyé échoué sur une plage) mais ne sont pas durables.

Nous montrons dans ces esquisses de scénarios plausibles que les affects des prémisses déterminantes présentées dans le tableau du chapitre *Méthode d'élaboration de scénarios « plausibles »* de notre article *Approche « par scénarios plausibles »,* que ce soit ceux éprouvés par les immigrés-réfugiés ou ceux éprouvés par les populations européennes et leurs gouvernements, sont également des affects intenses et beaucoup plus durables que ceux poussant au cosmopolitisme moral. En effet, ces affects relèvent des prémisses des catégories « appartenance » et « nécessités de la nature ».

56 Voir *« Un racisme sans races Entrevue avec Étienne Balibar »* dans « relations » Numéro 763, mars 2013.

57 De l'ouvrage collectif *Race, racisme, discriminations* de la Collection *« L'Avocat du diable »* publié avec le soutien de l'université Rennes 1et de l'Institut universitaire de France (IUF) ; ISBN : 978 2 7056 9018 2, 2015, Hermann Éditeurs

58 Michael Hardimon : *Rethinking Race: The Case for Deflationary Realism* (Harvard University Press, June 12, 2017)

Aussi, la mobilisation effective de prémisses fondées sur le cosmopolitisme moral[59] est subordonnée à l'hypothèse minimale d'affects antagonistes pas trop intenses provoquées par des affections relatives aux nécessités de la nature et à l'appartenance des populations européennes autochtones ET des réfugiés-immigrés.

Les scénarios plausibles, que ce soit pour expliquer le passé ou pour envisager l'avenir, doivent mettre en place des situations, proposer des discours, prendre en compte des affections relatives aux nécessités de la nature et au besoin d'appartenance de chaque groupe. Toutes ces affections provoquent des affects. C'est en considérant d'abord ces affects (type, intensité, durée) qu'il est possible d'envisager toute autre action, dont celles inspirées par une justice cosmopolitique.

Interactions entre ces trois processus

Pour chacun des trois processus (1-) à (3-), la domination dans les deux autres peut être une synergie ou un antagonisme pour atteindre les objectifs des dominants du processus considéré. Par ailleurs, ces dominations ne sont pas intangibles du fait des affections qu'elles provoquent, affections pouvant pousser à la colère, à l'indignation, à la révolte.

Le processus de production (1-) domine la société en général (selon M. Godelier[60]) : ceux qui maîtrisent ce processus dominent la société. Néanmoins, ce processus (1-) n'induit pas les deux autres. Par exemple, il est faux de dire que le capitalisme est la cause du patriarcat ou du racisme.

Plus généralement, notamment dans la recherche en sciences humaines et sociales, il n'y a pas à privilégier l'étude de l'un de ces processus et d'en minimiser une autre. Par exemple, l'étude critique des processus (2-) et (3-), en mettant en avant la « race » et le « genre », ne peut autoriser à négliger et à dévaloriser l'étude du processus (1-) mettant en avant les « classe sociales » au regard des moyens de production. Nous avons montré que les fondements des dominations dans chaque processus ne sont pas les mêmes : d'un point de vue épistémologique, nous ne devons donc pas hiérarchiser ou prioriser ces processus ou leurs études.

Certes, il y a des synergies entre ces processus mais il y a aussi des antagonismes.

Exemples de synergie:

colonisation : conjugaison des processus (1-) et (3-)

reproduction de la force de travail: conjugaison des processus (1-) et (2-),

exploitation de grandes masses de travailleurs :conjugaison des processus (1-) et ((2-) et (3-))

Exemples d'antagonisme :

reproduction humaine vs « pureté » de sa « race » ou de son milieu : opposition des processus (2-) et (3-),

recherche et emploi de personnes selon des critères de compétences et de productivité vs des

59 *« Cette exigence (cosmopolitisme moral) ne s'adresse pas tant à l'homme privé ou à un homme faisant partie d'un État qu'à* ***l'homme faisant partie du monde, c'est-à-dire au citoyen du monde.*** *S'ouvre ainsi une perspective qui ne concerne pas strictement la morale en général, c'est-à-dire le Bien pour tout homme, ni seulement la politique c'est-à-dire le Bien pour les États. S'esquisse en effet un point de vue cosmopolitique, à partir duquel peut être appréhendé le Bien pour l'espèce humaine dans son ensemble, en tant qu'elle est en progrès vers ce Bien, à travers la série des générations de toutes les époques futures ».* In *« Le cosmopolitisme comme exigence morale* Caroline Guibet-Lafaye Dans Kant cosmopolitique (2008), pages 79 à 94 https://www.cairn.info/kant-cosmopolitique--9782841621576-page-79.htm

60 Godelier M. *La Part idéelle du réel. Essai sur l'idéologique.* In: L'Homme, 1978, tome 18 n°3-4. De l'idéologie. pp.155-188 : *« Pour qu'une activité sociale..joue un rôle dominant dans le fonctionnement et l'évolution d'une société ...il faut nécessairement qu'elle assume directement... la fonction de rapport de production »*

considérations de principe (race, genre), d'acceptabilité par les collègues, etc. : opposition des processus (1-) vs (3-) et (1-) vs (2-).

Les prémisses fondant ces trois processus sociaux déterminants relèvent des sphères « nécessités de la nature » et « appartenance ». Selon notre thèse (5-c) ils ont plus de force que des prémisses des sphères « droits fondamentaux » et bien évidemment « énoncés moraux ». La domination mise en place dans chacun de ces trois processus peut ainsi violer allègrement et durablement des droits fondamentaux (liberté, vivre en sûreté, propriété, droit de protester) et encore plus couramment des énoncés moraux (ex : solidarité, biens communs, justice sociale) : ils n'ont que peu de poids.

Aussi, les dominations dans chacun de ces processus (1-) à (3-) ne peuvent être fortement remises en causes que lorsque, poussées trop loin, elles provoquent, chez les dominés, des affections graves dans ces mêmes sphères « nécessités de la nature » et « appartenance ».

Les exemples sont multiples :

processus (1-) de production : licenciement « boursier », travail précaire ou dangereux,

processus (2-) de reproduction humaine : féminicides, harcèlement sexuel, stigmatisation violente de l'homosexualité,

processus (3-) appartenance : génocide ou déportation, interdiction d'une langue, de coutumes, d'une religion.

Étendue de la domination dans les catégories de la société

Au regard de la domination, il y a deux catégories sociales dans chaque processus déterminant : les dominants et les dominés. La domination peut être le fait soit de personnes physiques, de part leur position sociale ou le rapport de force qu'elles créent, soit d'organisations du fait de lois, règlements et procédures qu'elles imposent. Les dominés sont toujours in fine des personnes physiques, soit intuitu personæ, soit du fait d'une catégorisation dont ils sont l'objet.

En schématisant nous disons que **(1-)** le processus (1-) est dominé par une minorité (ceux qui possèdent les moyens de production), **(2-)** le processus (2-) est dominé par les humains mâles (ce qui fait beaucoup de monde) **et (3-)** le processus (3-) est dominé dans bien des contrées par les « blancs » (ce qui fait également beaucoup de monde). Des dominés d'un processus peuvent être dominants ou bénéficier d'une domination dans un autre processus. Dans ce chapitre, nous précisons la composition de chaque catégorie de dominants de chaque processus.

Selon Machiavel et son anthropologie politique, une minorité de « grands » désirerait dominer et une majorité souhaiterait simplement être libre, ne pas être dominé et ne pas dominer. Dans les faits, selon les processus sociaux, les dominations ne sont pas seulement le fait d'une minorité numérique.

Dans le processus (1-) *production de biens et de services*, il y a effectivement une minorité de dominants, ceux qui possèdent et maîtrisent les moyens de production. C'est essentiellement poussés par les nécessités de leur nature et par une relation de subordination salariale au travail que la domination perdure, aidée en cela par les droits de propriété, droit fondamental qui a beaucoup plus de poids que les énoncés moraux.

Dans le processus (2-) *reproduction humaine*, les exigences, de toutes sortes, relatives à la reproduction sont mises en œuvre aussi bien dans la sphère privée que publique. En particulier, l'institution du mariage *« semble garantir le maximum de probabilité de fécondité »* (Tabet 1998, p. 91), la disponibilité sexuelle de la femme, considérée comme un « devoir », étant une des solutions trouvées pour pallier aux inconnues et imprévisibilités de son fonctionnement biologique. La

domination masculine est de fait exercée par une grande majorité d'humains mâles (domination qui leur procure quelques avantages et plaisirs) et pas seulement par les dominants (politiques, religieux, sociaux) qui ont édictées ou qui sont garants de la pérennité d'une telle organisation sociale. Cette domination est si consubstantielle de la société que des changements sociaux-politiques d'émancipation[61] souhaités et mis en œuvre par des pouvoirs politiques se heurtent à l'opposition des dominants au quotidien, dans la sphère privée et publique.

Dans le processus (3-) *appartenance*, la « racisation » n'étant qu'un procédé pour protéger ou étendre une appartenance, les discours dominants à propos d'appartenance, de signes d'identité auxquels se conformer, etc.. affectent profondément beaucoup de monde. L'appartenance, d'après Walzer, Ricoeur, les psychologues sociaux, etc. est primordiale et tout ce qui semble la remettre en cause ou la restreindre provoque des affects intenses (de crainte[62] ou de désir) chez bien des gens, affects les poussant à des rejets, des discriminations, des dominations. Lorsque des affects procédant de nécessités de la nature et de sa nature s'y ajoutent, alors le désir de domination, poussé par d'autres craintes[63], n'est plus celui d'une petite minorité. Cette crainte d'une remise en cause des nécessités de sa nature, de son appartenance et identité peut être suffisamment forte, que même des changements sociaux-politiques anti-racistes et de non discrimination souhaités et mis en œuvre par des pouvoirs politiques, se heurtent à toutes ces craintes largement partagées.

Conditions préalables à toute émancipation dans chaque processus

Les théories critiques, que ce soit à propos de la production de biens et de services, de la race et du racisme, et du sexe et du genre, ont pour objectif de contribuer à « l'émancipation[64] » des dominés, la justice sociale, etc.. Notre analyse suggère des conditions préalables à respecter dans chaque processus pour permettre ensuite la mise en œuvre de mesures émancipatrices.

Ces conditions préalables doivent résoudre les affections relatives aux prémisses des catégories les plus déterminantes, celles relatives aux « nécessités de la nature », « appartenance » et « droits fondamentaux ». Ce n'est qu'ensuite que les prémisses relatives au « sacré » (ex : même liberté pour sacraliser ou profaner) , aux « énoncés moraux » (ex : démocratie, justice sociale) et à « estime sociale » (ex : métier « convenable ») peuvent être prises en compte.

Dans les paragraphes suivants, pour chaque processus social, nous proposons une condition préalable principale : celle qui permet de supprimer les fondamentaux qui permettent ou favorisent les dominations.

Processus de production et mise à disposition de biens et de services

Dans ce processus, la domination est celle de la minorité qui maîtrise et possède les moyens de production, tous les autres n'ayant d'autres possibilités que de proposer leur force de travail aux possédants. C'est la propriété des moyens de production, et le fait que la propriété est un droit fondamental, partagé par tous et garanti par les constitutions, qui permet cette domination. Les

61 Selon le Larousse : *« Action de s'affranchir d'un lien, d'une entrave, d'un état de dépendance, d'une domination, d'un préjugé ».* Dans cet article, nous considérons donc qu'une action d'émancipation relève des catégories « droits fondamentaux » (ex : droit d'avoir son compte bancaire) et « énoncés moraux » (ex : justice sociale)

62 Ex : crainte du « grand remplacement » de Renaud Camus, selon une idée qui remonte à Édouard Drumont et Maurice Barrès

63 Ex : crainte du dumping social que des immigrés sont contraints d'accepter.

64 Selon le Larousse : *« Action de s'affranchir d'un lien, d'une entrave, d'un état de dépendance, d'une domination, d'un préjugé ».* Dans cet article, nous considérons donc qu'une action d'émancipation relève des catégories « droits fondamentaux » (ex : droit d'avoir son compte bancaire et d'être propriétaire) et « énoncés moraux » (ex : justice sociale)

énoncés moraux du type « justice sociale » n'ont à priori que peu de poids devant ce droit fondamental.

Les facteurs qui favorisent cette domination sont les craintes de ne pas pouvoir faire face aux nécessités de sa nature (crainte de perdre son travail, d'un salaire de misère, précarité, travail éprouvant et dangereux, etc..) ou la satisfaction des nécessités de sa nature. Un rapport de force favorable *(ex : (1-) besoin de main d'œuvre durant les « trente glorieuses », (2-) une majorité de gens en détresse n'ayant plus rien à perdre)* peut permettre d'infléchir cette domination du « capital », mais ce n'est toujours que partie remise, selon l'évolution du rapport de force (ex : période de pleine emploi ou de chômage, politique gouvernementale).

Pour qu'une réduction de cette domination du capital soit pérenne, il faut agir au niveau du droit fondamental de la propriété, mais sans remettre en cause le principe de propriété, car cette remise en cause est inacceptable pour une majorité de gens.

Le constat que les moyens de production sont la propriété de peu de gens et que cette concentration, d'après Th. Piketty[65], s'accentue, devrait nous inciter à nous poser des questions. Nos articles du carnet de recherche *l'économie au prisme des moyens de production*, notamment l'article *Les trois jalons caractérisant le capitalisme,* donne une explication à cette concentration : l'exclusivité d'appropriation par les actionnaires des moyens de production, exclusivité permise par les lois des années 1860 sur la « responsabilité limitée » et l'inexistence juridique de l'entreprise.

Alors que l'entreprise, son collectif de salariés, contribue beaucoup plus que les actionnaires aux moyens de production, elle n'est propriétaire de rien et les actionnaires propriétaires de tout, même de ce que à quoi ils n'ont pas versé un sous de leur poche. Ainsi, au nom de la propriété chronologiquement première des actionnaires fondateurs[66], il y a déni du droit fondamental de propriété pour le contributeur ultérieur beaucoup plus important qu'est l'entreprise, son collectif de salariés.

D'autres articles du même carnet, notamment l'article *transition necessaire pour sortir du capitalisme*, proposent une solution pour casser cette exclusivité d'appropriation : l'entreprise, son collectif de salariés, est sujet de droit et devient, comme les actionnaires, propriétaire des moyens de production et ce chacun selon sa contribution, propriété donnant jouissance et pouvoir de décision au collectif de salariés. Compte tenu de sa contribution permanente et prépondérante aux moyens de production, le collectif de salariés devient très vite majoritaire, ce qui peut changer notablement les priorités sociales, économiques et financières du processus de production et MàD de biens et de services : salariés et actionnaires n'ont pas les mêmes désirs.

Processus de reproduction humaine

Les dominations dans ce processus se trouvent aussi bien dans les organisations sociales que chez beaucoup d'individus, aussi bien dans la sphère privée que publique. Dans la plupart des pays, des lois émancipatrices existent. Elles sont diversement respectées et parfois même remises en cause (ex : à propos de l'avortement). La lutte sans relâche pour que de telles lois existent et soient appliquées doit être accompagnée de discours de nature à modérer les affects (de désir, de crainte, etc..) relatives à persévérer dans son être et à assurer la reproduction humaine.

Nos articles *Sociétés multi-communautaires Du débat passionné à l'arbitrage* et *Scientificité des recherches à propos du genre et idéologie militante de leurs détracteurs* proposent quelques pistes

65 Th. Piketty : *le capital du 21.siècle* (Seuil, 2013)

66 Cet « aura » des actionnaires fondateurs est transmise à ceux qui rachètent leurs actions (sauf si c'est l'entreprise!) et à ceux qui s'engagent ultérieurement à l'occasion d'une émission d'actions (beaucoup plus rare et modeste que les emprunts contractés par l'entreprise pour les mêmes raisons, ex : pour investir)

pour construire ces discours. Nous en rappelons trois dans cet article :

(1-) Au regard des critiques du chapitre *Critique « scientifique » de séries sociales relatives au genre et au sexe* de notre article *Scientificité des recherches à propos du genre et idéologie militante de leurs détracteurs* nous proposons deux règles :

(a-) Prendre acte des prémisses « nécessités de la nature » décrites dans le paragraphe correspondant du chapitre cité, sans être poussé par le désir de les rendre « harmonieuses » entre elles (elles sont ce qu'elles sont et il faut faire avec), ex : la complémentarité biologique nécessaire à la reproduction humaine n'a pas à rendre « contre nature » telle ou telle orientation sexuelle : ce sont toutes les deux des « nécessités de la nature et de sa nature » qui n'ont pas à être corrélées, encore moins pour subordonner l'une (l'attirance sexuelle) à l'autre (la complémentarité nécessaire de la reproduction).

(b-) une règle de non analogie entre catégories de prémisses : un « ordre » ou une « harmonie » supposée dans une catégorie plus prioritaire de prémisses n' a pas à être reproduite ou prise comme modèle dans une autre catégorie, ex : les prémisses « nécessités de la nature » relatives à la reproduction humaine (voir le paragraphe correspondant du chapitre cité) ne légitiment aucune transposition par analogie pour imposer des prémisses « conformes à la nature » dans les catégories « appartenance » (ex : la supposée fragilité et imprévisibilité biologique de la femme n'est pas un argument pour la « protéger » en la confinant à disposition dans la sphère privée et en la dédiant aux enfants également fragiles), « droits fondamentaux », etc... quand bien même cette nature serait une création « divine » (catégorie du « sacré »).

(2-) en cas de conflits, les règles d'arbitrage à respecter sont celles décrites dans notre article *Sociétés multi-communautaires Du débat passionné à l'arbitrage*).

La **règle principale d'arbitrage** se résume ainsi : une dissension dans une catégorie ne peut conduire à une décision ayant un impact négatif dans une catégorie plus déterminante, ex : un litige sur une coiffure ou un vêtement (selon des prémisses de la catégorie « estime sociale ») ne peut provoquer une « punition » dans la catégorie « droits fondamentaux » (ex : vivre recluse) ou « appartenance » (ex : exclusion de la famille).

*Processus d'*appartenance

Que ce soit à propos du racisme ou de l'immigration, c'est en considérant d'abord les affects relatifs aux prémisses des catégories « nécessités de la nature », « appartenance » et droits fondamentaux qu'il est possible ensuite d'envisager toute action ultérieure inspirée par un cosmopolitisme moral[67]. Des mesures « émancipatrices »[68] inspirées par des prémisses des catégories « droits fondamentaux » ou « énoncés moraux » ne peuvent être pérennes s'ils subsistent des affects intenses (désir, crainte) à propos des prémisses « nécessités de la nature et de sa nature » et « appartenance ». Cette règle est complémentaire de notre règle (2-), **règle d'arbitrage** mentionnée à la fin du le paragraphe précédent.

Si l'État, par ses organisations, actes, discours, est perçu comme peu protecteur et solidaire et

67 *« Cette exigence (cosmopolitisme moral) ne s'adresse pas tant à l'homme privé ou à un homme faisant partie d'un État qu'à* ***l'homme faisant partie du monde, c'est-à-dire au citoyen du monde.*** *S'ouvre ainsi une perspective qui ne concerne pas strictement la morale en général, c'est-à-dire le Bien pour tout homme, ni seulement la politique c'est-à-dire le Bien pour les États. S'esquisse en effet un point de vue cosmopolitique, à partir duquel peut être appréhendé le Bien pour l'espèce humaine dans son ensemble, en tant qu'elle est en progrès vers ce Bien, à travers la série des générations de toutes les époques futures ».* In *« Le cosmopolitisme comme exigence morale* Caroline Guibet-Lafaye Dans Kant cosmopolitique (2008), pages 79 à 94 https://www.cairn.info/kant-cosmopolitique--9782841621576-page-79.htm

68 Selon le Larousse : *« Action de s'affranchir d'un lien, d'une entrave, d'un état de dépendance, d'une domination, d'un préjugé ».* Dans cet article, nous considérons donc qu'une action d'émancipation relève des catégories « droits fondamentaux » (ex : droit d'avoir son compte bancaire) et « énoncés moraux » (ex : justice sociale)

adepte du chacun pour soi en ce qui concerne la prise en compte des nécessités de la nature de chacun, alors la population ne sera vraiment pas très rassurée à devoir cohabiter avec une nouvelle population qu'elle perçoit comme prête à tout pour s'en sortir seule. La précarité et la vulnérabilité des autochtones peuvent les pousser à un rejet des immigrés, de même qu'elles peuvent pousser à renforcer le patriarcat, comme nous l'avons analysé, avec J. Butler, dans le paragraphe *Patriarcat et domination masculine*.

Remarque : un État qui, pour ses propres citoyens, ne développe pas une politique sociale soucieuse des plus fragiles a des prémisses qui à priori ne le conduisent certes guère à accueillir les immigrés-réfugiés. Un « accueil » a pourtant été réalisé de fait, sans intervention de l'État ou celui-ci laissant faire, par des pays (ex : U.K. et USA ces dernières années) dans lesquels il était assez facile de s'installer avec un travail au noir ou un contrat précaire, au bénéfice des employeurs et bénéficiaires et au grand dam des populations locales lorsque les emplois plus stables se raréfient, obligeant celles-ci à aussi accepter ces emplois précaires et les poussant à rejeter l'étranger[69].

De même, si l'État a un fort discours identitaire et d'appartenance exclusive, auquel une bonne partie de la population adhère assez facilement compte tenu de ses propres prémisses d'appartenance, et si de plus les immigrés-réfugiés susceptibles d'arriver sont également perçus comme ayant également de telles prémisses, alors les affects éprouvés de part et d'autres (ex : crainte de perdre son « identité ») poussent à rejeter tout accueil d'une part, et à un comportement communautaire d'autre part.

Notre thèse (5-) indique les prémisses les plus déterminantes, celles qui provoquent les affects les plus intenses, soit lorsqu'elles ne sont pas respectées par d'autres (personnes ou organisations), soit lorsqu'elles sont perçues comme mises en péril.

Si l'État, par ses organisations, actes, discours, est perçu comme protecteur et solidaire en ce qui concerne la prise en compte des nécessités de la nature de chacun, alors la population acceptera de cohabiter avec une nouvelle population qu'elle percevra comme très volontariste pour s'en sortir individuellement, tout en étant assurée d'un minimum de protection.

Plus largement, l'État , dans ses discours et ses actions, doit être perçu comme le garant des prémisses des trois catégories déterminantes pour favoriser une société « multi-culturelle », ou au moins apaiser les affects poussant au racisme et au rejet des étrangers, à savoir les catégories (1-) de ce qui est perçu comme nécessité de sa nature et de la nature, (2-) de l'appartenance[70] de chacun dans ses communautés de vie, (3-) des droits fondamentaux.

Remarque : dans une société très libérale-individualiste (ex : inspirée par le Cosmopolitisme moral) les droits considérés comme fondamentaux peuvent être considérés comme plus prioritaires que l'appartenance et même plus prioritaires que les prémisses « nécessités de la nature ». Nous pensons qu'une telle inversion des priorités ne permet pas d'apaiser les affects intenses relatifs à des « nécessités de la nature » ou à des désirs d'une appartenance acceptée socialement, notamment les affects des plus fragiles, autochtones ou immigrés.

Le flux actuel de réfugiés ukrainiens vers la Pologne et la Hongrie (depuis le 24/02/2022, invasion de l'Ukraine par la Russie) et l'accueil qui leur est réservé dans ces deux pays montrent de manière éclatante l'importance des prémisses relatives à l'appartenance : des centaines de milliers de réfugiés de « frères et sœurs » ukrainiens sont accueillis à bras ouvert tandis que quelques centaines de réfugiés du moyen-Orient sont rejetés par ces mêmes pays.

69 Une des cause du BREXIT en UK

70 Selon J.J. Sarfati (*« sphères de Justice de M. Walzer, Critiques et propositions d'interprétation »)* : *« S'il n'existe pas de biens qui transcendent tous les autres, il en est qui sont premiers au sens de la fondation initiale de la personne. Tel est bien, pour Michaël Walzer, comme pour Ricoeur qui le rejoint sur ce point, l'appartenance à une communauté. Sans elle, l'agent apatride « court d'infinis dangers» ».*

Thèses communes de nos différentes approches

Les prémisses, issues de l'article (B-2) Prémisses fondamentales pour toute SHS, permettent de poser des thèses sur lesquelles repose l'ensemble des articles qui sont proposés, thèses qui valent pour chacun, aussi bien pour des individus ou des organisations objets d'une recherche que pour des chercheurs qui sont partie prenante de ces recherches. Ces thèses sont les suivantes :

(0-a) Les humains se perçoivent sous 2 attributs : (a-) le corps, (b-) la pensée selon 2 modes (affects et entendement) et c'est tout[71].

(0-b) Les institutions humaines se perçoivent par (1-) tous les humains concernés par celles-ci, (2-) la pensée (affects et entendement) dite dominante qui inspire leurs organisations[72].

(1-) la plupart des individus et organisations font des efforts pour persévérer dans leur être (conatus), désirent éprouver des affects de joie, appréhendent d'éprouver des affects tristes et recherchent ou évitent les affections qui les provoquent ;

(2-) à propos de toute chose et compte tenu de l'énoncé précédent, (a-) beaucoup d'individus sont poussés par leur affects à s'associer et donc nécessairement à se comprendre (sans forcément s'accorder)), (b-) beaucoup d'individus et d'organisations désirant connaître, comprendre et se comprendre, prévoir, prédire, désirent alors être sous la conduite d'une raison, à savoir d'une connaissance du 2. genre, très mobilisée dans les sciences « dures », mais souvent aussi désirent s'appuyer sur ou se satisfont d'une connaissance du 1. genre, à savoir imagination et opinions[73] ;

(3-) beaucoup d'individus et d'organisations s'attachent à distinguer à propos de toute chose (a) ce qui est loi ou nécessité de la nature de cette chose et d'eux-même, et (b) ce qui est du fait d'institutions humaines à propos de cette chose. Ils acceptent de « faire avec » les affections procédant de (a), les affections procédant de (b) pouvant leur provoquer de multiples affects : adhésion, soumission, révolte, indignation selon leur ingenium[74] et les affections du moment ;

(4-) à propos de toute chose, chacun, dont le chercheur, désire construire SA raison[75] ou faire sienne une raison d'un autre, à savoir un édifice d'idées cohérentes, consistantes et pas trop incomplètes à propos de cette chose. Cela n'est possible que si, consciemment ou non, cet édifice d'idées est fondé sur des prémisses qui, in fine, (a-) dérivent de ce qu'il perçoit comme nécessités de la nature de cette chose et ses propres nécessités ou (b-) sont poussées par ses affects, dont ceux relatifs à l'imitation des affects et à la puissance de la multitude, ou (c-) prennent en compte les prémisses (a-) à (c-) des autres humains concernés par la chose[76] ;

(5-) les prémisses les plus déterminantes sont poussées par des désirs (a) de persévérer dans son être en étant libre-nécessaire pour satisfaire aux nécessités de sa nature, (b) de tenir compte de ce qui est perçu

71 Spinoza, scolie E2-P21 : *« l'esprit et le corps, c'est un seul et même individu, que l'on conçoit tantôt sous l'attribut de la pensée, tantôt sous celui de l'étendue »*

72 Organisation écrite ou non : organigramme, routines, procédures, lois, etc.... cf *duality of structure* de A. Giddens *The Constitution of Society* (1984) - (La Constitution de la société, publié en France par les Presses Universitaires de France)

73 Ces « connaissances » peuvent être fondées sur des préjugés, des prénotions (Durkheim), des doxa (Bourdieu). de *« fictions »* ou de *« mythes »* (Y.N. Harari), d'énoncés taxés de folie : comme M. Foucault (*Binswanger et l'analyse existentielle* (1954)) nous considérons que *« Le monde d'un homme « malade » », ce n'est pas le processus de la maladie, c'est le projet de l'homme. »,* à savoir toutes SES « raisons ».

74 *« L'ingenium pourrait se définir comme un complexe d'affects sédimentés constitutifs d'un individu, de son mode de vie, de ses jugements et de son comportement »* (p. 99) in Chantal Jaquet, *Les trans-classes ou la non reproduction, PUF 2014* ;

75 Voir également L'idée de « subjectivités multiples et diverses » de Ernesto Laclau

76 Ces prémisses (c-) sont nécessaires pour toute recherche en SHS, mais aussi, par exemple, pour des choses du type stratégie de maintien de l'ordre ou stratégie politique et sociale.

comme lois et nécessités de la nature[77], (c) d'appartenance, de droits fondamentaux[78], de « sacré »[79], d'énoncés moraux inspirant les associations (« chacun pour moi », « chacun pour soi », « cohésion-solidarité » ; « justice sociale » [80] , « mérite »), d'estime sociale,

(6-) les raisons pour toute chose étant possiblement multiples, car fondées sur des prémisses différentes voir incommensurables, (a-) le « vrai » ou le « faux », le « bon » ou le « mauvais »[81], le « juste » ou l' « injuste », etc... ne se conçoivent que fondés sur les prémisses d'une raison souhaitée[82], (b-) tout « accord » n'est pas forcément fondé sur la raison (délibération habermassienne) mais peut être le résultat de toutes sortes d'affections, dont des rapports de force contraignants ou des manipulations et considérations affectives, en particulier lorsque la raison des uns se fondent sur des prémisses très déterminantes pour eux mais ignorées ou bafouées par la raison des autres, autre raison fondée également sur des prémisses très déterminantes mais antagonistes ;

(7-) les sciences et institutions humaines inspirées par des raisons, des édifices d'idées qui se tiennent, à savoir assez cohérents, consistants et complets, reposent donc sur des prémisses, énoncés déclaratifs et performatifs[83], qui sont dominantes. Ceux concernés par ces sciences et institutions peuvent avoir d'autres raisons fondées sur d'autres prémisses et une raison majoritaire à propos d'une chose, d'une institution, n'est pas forcément la dominante.

(7-1) Dans les sciences dures, lesquelles reposent sur des édifices d'idées qui se tiennent dont la plupart des prémisses procèdent de ce qui est perçu par beaucoup comme lois ou nécessité de la nature de la chose étudiée (ex : existence ou non de la chose, du phénomène), les consensus et « accords » dits « objectifs »[84] ou « réalistes » sont assez courants.

(7-2) Dans les sciences humaines et à propos d'une chose, les prémisses posées (ex : concepts, auteurs de référence) peuvent être assez différentes pour que des écoles, des chapelles, des courants plus ou moins antagonistes coexistent plus ou moins pacifiquement.

(7-3) A propos de toute chose de la vie sociale (ex : production de biens et de services, gouvernement,

77 Ex : pouvoir jouir de biens et de services est perçu comme une nécessité de sa nature ; produire et mettre à disposition des bien et des services est également perçu comme une nécessité de la nature, nécessité à assumer par la société.

78 Ex : les quatre droits fondamentaux de l'article 2 de la DdHC de 1789 : *« Le but de toute association politique est la conservation des droits naturels et imprescriptibles de l'Homme. Ces droits sont la liberté, la propriété, la sûreté, et la résistance à l'oppression. »*

79 C'est la puissance des diverses multitudes qui dicte les signes d'appartenance et d'identité et ce qui est sacré. Ils sont donc changeants et peuvent être grandement influencés ou même dictés par ceux qui captent cette puissance de la multitude (médias, leaders, etc..). Les signes d'appartenance et d'identité peuvent être perçus différemment par les uns et les autres, ex : le voile est perçu comme un signe d'appartenance à la communauté des croyants par les musulmans mais peut être perçu comme un signe de soumission de la femme à l'homme par celles et ceux n'appartenant pas à cette communauté.

80 Que ce soit la justice de Leibniz (*Méditation sur la notion commune de justice, 1702*): « *[...] la justice est une volonté constante de faire en sorte que personne n'ait raison de se plaindre de nous. »,* celle de J.S. Mill (thèse utilitariste : est juste ce qui est bénéfique au plus grand nombre) ou celle de J. Rawls (est juste ce qui privilégie le plus le plus défavorisé)

81 Scolie de E3-P39 : *« Par bien, j'entends ici tout genre de joie, et, de plus, tout ce qui conduit à celle-ci, et principalement ce qui satisfait un désir, quel qu'il soit ; par mal, d'autre part, tout genre de tristesse, et principalement ce qui frustre un désir. Nous avons, en effet, montré plus haut (dans le scolie de la proposition 9) que nous ne désirons nulle chose parce que nous jugeons qu'elle est bonne, mais, au contraire, que nous appelons bon ce que nous désirons ; et conséquemment ce que nous avons en aversion, nous l'appelons mauvais. C'est pourquoi chacun, d'après son propre sentiment, juge ou estime ce qui est bon, ce qui est mauvais, ce qui est meilleur, ce qui est pire, et enfin ce qui est le meilleur ou ce qui est le pire ».* Parmi les prémisses de toute raison, il y a celles poussées par les désirs et c'est sous la conduite de sa raison que chacun juge et essaye d'obtenir ce qu'il désire.

82 En accord avec Spinoza E3-P9 scolie : *« Il est donc établi par tout cela que nous ne faisons effort vers aucune chose, que nous ne la voulons, ne l'appétons ni ne la désirons, parce que nous jugeons qu'elle est bonne ; mais, au contraire, que nous jugeons qu'une chose est bonne, parce que nous faisons effort vers elle, que nous la voulons, l'appétons et la désirons »* (Traduction de Guérinot). Pour Chantal Mouffe (*Le politique et ses enjeux*, p.35) La distinction du juste et de l'injuste doit se comprendre dans une *« tradition donnée, avec l'aide des standards qui sont fournis par cette tradition ».* Avec notre thèse, ces « standards » s'expriment dans des raisons, des édifices d'idées qui se tiennent partagées par une société et constituant une partie de ses « *traditions ».*

83 Voir dans article (A-1-) les énoncés déclaratifs et les énoncés performatifs (selon John L. Austin dans *Quand dire c'est faire*), les énoncés déclaratifs procédant de ce qui est perçu comme nécessité de la nature, les énoncés performatifs étant ceux poussés par les affects, les désirs, les volitions.

84 Une idée, un fait, une décision, une action seront dites « objectives » lorsque tous leurs prémisses procèdent de ce qui est perçu par presque tous comme des lois ou nécessités de la nature de la chose étudiée.

communauté d'origine, quartier), les prémisses fondant les organisations et celles fondant l'entendement et les conduites des personnes concernées (ex : employés, clients, citoyens, membre d'une communauté, voisins) peuvent conduire à des accords par consensus ou par recoupement aussi bien qu'à des conflits[85] en particulier quand les nécessités de la nature des uns sont ignorés ou compromis par les prémisses des autres ou des organisations et ce qu'elles dictent (ex : lois, traditions, etc...).

(7-4) Un État (et plus généralement toute organisation, institution, entreprise, ...), dont les prémisses sont par définition celles qui dominent au sein de celui-ci, soucieux avant tout de persévérer dans son être, est souvent poussé à tenir compte de la loi naturelle selon Spinoza[86], à savoir *« autant il a de puissance, autant il a de droit ».* Autant à l'intérieur qu'à l'extérieur il se fondera sur cette prémisse pour obtenir un « accord ».

(7-5) Pour aboutir ou non à un « accord », les affects du moment peuvent largement prendre le pas sur les affects sédimentés et sur les prémisses, dont les convictions, en particulier lorsqu'il y a « imitation des affects » (avec ses proches, son conjoint) ou « puissance de la multitude » (vote à main levée, imperium d'une autorité ayant capté cette puissance de la multitude). Cela est à prendre en compte pour les sciences dures et les sciences humaines, mais surtout pour les raisons de tout un chacun à propos de toute chose du quotidien étudiée par le chercheur.

85 Voir Habermas, Rawls, Mouffe, Marx, etc..

86 Spinoza, T.P. 2-4 et T.P. 3-1 : *« le droit de l'État ou des pouvoirs souverains n'est autre chose que le droit naturel lui-même.. en d'autres termes, le droit du souverain, comme celui de l'individu dans l'état de nature, se mesure sur sa puissance. »*